



Les Nouvelles de MANHAY

Périodique d'Informations Communales



service des eaux
24H/24
0472/90 57 43



Numéro vert de l'administration
communale : 0800/25959

TRIMESTRIEL • juin 2009 • N° **34**

SOMMAIRE

3 Editorial

4 Informations communales

- Les décisions du Conseil communal

7 Informations générales

- Le statut OMNIO
- Déclarations de contributions
- Avis aux associations
- Echardonnage
- Les « égouts » ne peuvent pas tout avaler !
- Herbicides et cours d'eau ?!
- Communes et rivières propres 2009
- 50.000 bulbes de jonquilles plantés
- 6.000 enfants engagés pour plus de propreté
- Bâchons nos remorques !
- Comment jardiner sans pesticides ?
- Vous en avez "assez" du repassage?
- Child Focus
- Les Lavandières
- l'Association Européenne contre les Leucodystrophies
- Les ateliers du comité culturel
- Plaines de vacances juillet 2009
- Fête des ateliers
- Stages d'été 2009
- L'espace citoyen informatique
- Le Petit-déjeuner malin
- La voiture du CPAS
- Télévie 2009
- L'école d'Oster à l'école du cheval !
- Classes de neige 2009 aux Carroz.
- L'école de Vaux-Chavanne dans les studios de la RTBF
- L'école de Harre en classe de sport à Arlon
- Années 60 à 80, nostalgie
- Creabox
- Les Godefroid recherchent des talents

25 Carnet civil

26 Syndicat d'Initiative

- Assemblée Générale
- Souper/Spectacle Télévie
- Marché/Brocante et Fête de la Musique
- Le salon de la femme
- Autres manifestations

Heures d'ouverture de la maison communale

Les bureaux de l'administration communale sont accessibles au public :

DU LUNDI AU JEUDI

de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

LE VENDREDI

de 9h à 12h et de 13h30 à 15h

LE SAMEDI

- **service population : de 9h30 à 12h30 - tous les samedis.**

- **service urbanisme : de 9h30 à 12h30 le 1er samedi du mois uniquement**

EDITORIAL

Chères citoyennes,

Chers citoyens,

Juin, pour beaucoup d'étudiants, est synonyme de stress. Cette période d'examens, difficile pour certains, moins pour d'autres est inévitable, mais tellement importante. C'est en effet, un cap obligé pour obtenir des "laisser-passer" et permettre aux jeunes d'avancer dans la vie. Pour certains, ce sera la fin d'un parcours pour entrer dans la vie active, d'autres poursuivront l'année prochaine...

Nous savons tous, que la réussite dépend de l'énergie et de la volonté que nous plaçons dans notre vie et notre travail. Alors, bonne route pour l'avenir et bonnes vacances tellement méritées...

A propos de routes, je ne voudrais pas jouer l'oiseau de mauvaise augure, mais je me dois de rappeler, combien la prudence doit être de mise, particulièrement en ces périodes de grandes transhumances. L'insouciance des vacances ne doit pas nous faire oublier la sécurité. Depuis le début de l'année, dans notre petite commune, nous avons dû déplorer de trop nombreux accidents de la circulation, dont quatre ont été mortels ...

Alors soyez vigilants, et profitez bien de ces moments de détente sous le soleil, qui je l'espère nous accompagnera tout au long de l'été.

Bien à vous.



Robert Wuidar,

Bourgmestre.

INFORMATIONS COMMUNALES

LES DÉCISIONS DU CONSEIL COMMUNAL

SÉANCE DU 10 FÉVRIER 2009

DEVIS INTERLUX – AJOUTS ET DEPLACEMENT FOYERS D'ECLAIRAGE PUBLIC A HARRE

Le Conseil approuve les devis interlux pour le déplacement d'un foyer d'éclairage public Rue du Châtaignier à Harre au montant de 77,37 € T.V.A.C., et l'ajout de deux foyers d'éclairage public Rue des Diguelettes à Harre au montant de 825,05€ T.V.A.C

DEVIS INTERLUX – EXTENSION DU RESEAU ECLAIRAGE PUBLIC VERS LA RUE "MOULIN DE LAFOSSE

Le Conseil approuve le devis interlux pour l'extension du réseau d'éclairage public vers la Rue du Moulin de Lafosse au montant de 261,844 € T.V.A.C

BUDGET 2009 DE LA ZONE DE POLICE FAMENNE-ARDENNE – PART COMMUNALE

Le Conseil approuve au montant de 124.212,52 € la part de la Commune de Manhay dans le budget 2009 de la Zone de Police Famenne-Ardenne

PREVENTION ET GESTION DES DECHETS – ACTIONS A MENER PAR IDELUX

Vu le courrier du 1er décembre 2008 du Secteur Assainissement d'Idélux relatif à l'octroi de subventions aux pouvoirs subordonnés en matière de prévention et de gestion des déchets, le Conseil décide, à partir du 1er janvier 2009, de charger les services de l'Intercommunale Idélux d'organiser les actions suivantes :

Action 1 : Une ou plusieurs campagnes de sensibilisation, d'information et d'actions en matière de prévention des déchets ménagers.

Action 3 : La collecte sélective en porte-à-porte, en vue de leur recyclage, des déchets de papiers, six fois par an.

Action 2 : La collecte sélective en porte-à-porte de la fraction organique des ordures ménagères, destinée au recyclage.

Action 4 : La collecte, le recyclage et la valorisation énergétique des déchets de plastiques agricoles non dangereux.

La subvention relative à ces 4 actions sera directement versée à l'Intercommunale Idélux

BUDGET 2009 DE LA COMMUNE

Le Conseil approuve le projet de budget 2009 de la Commune se présentant comme suit :

SERVICE ORDINAIRE

RECETTES		DEPENSES	
Exercice propre	4.919.336,40	Exercice propre	4.894.591,96
Exercices antérieurs	721.997,68	Exercices antérieurs	78.674,92
Prélèvement	330.000,00	Prélèvement	920.045,00
TOTAL GENERAL	5.971.334,08	TOTAL GENERAL	5.893.311,88
RESULTAT POSITIF : 78.022,20			

SERVICE EXTRAORDINAIRE

RECETTES		DEPENSES	
Exercice propre	2.803.500,04	Exercice propre	3.632.597,82
Exercices antérieurs	185.157,81	Exercices antérieurs	274.110,95
Prélèvement	330.000,00	Prélèvement	72.300,00
TOTAL GENERAL	5.971.334,08	TOTAL GENERAL	3.979.008,77
RESULTAT POSITIF : 1.994,08			

SÉANCE DU 16 AVRIL 2009

BUDGET 2009 DU CPAS

Le Conseil approuve le budget 2009 du CPAS aux montants ci-après :

Service Ordinaire

Recettes : 655.903,83 €
 Dépenses : 655.903,83 €
 Intervention communale : 118.500,00 €

Service Extraordinaire

Recettes : 4.533,42 €
 Dépenses : 4.533,42 €

Il n'y a pas d'intervention communale sollicitée au service extraordinaire

DESIGNATION D'UN MEMBRE AU CONSEIL DE L'ACTION SOCIALE

Après avoir vérifié que toutes les conditions légales étaient remplies, le Conseil procède à l'élection de plein droit, en qualité de Conseiller au Conseil de l'Action Sociale, de Mr Emmanuel Neuville.

DESIGNATION D'UN MEMBRE SUPPLÉANT A LA CCATM

Considérant que Mr Jacques Guillaume, membre suppléant à la CCATM de Mr Emmanuel Neuville, a présenté sa démission de cette fonction Mme Léontine Petitjean est désignée en cette qualité.

CONVENTION AVEC L'ASBL "VERT POMME" – MISE A DISPOSITION TERRAIN A HARRE

Le Conseil décide la mise à disposition de l'asbl "Vert Pomme" d'un terrain d'une superficie approximative de 02ha00 faisant partie de la parcelle

sise à Harre, section A n° 1503 P et ce pour une durée de 27 ans (bail emphytéotique) avec une clause restrictive prévoyant l'annulation pure et simple de manière automatique de ce bail à la date à laquelle les activités prévues (potager social, verger conservatoire et oseraie) seraient abandonnées.

MODIFICATION REGLEMENT COMMUNAL SUR LA DISTRIBUTION ET LA CONCESSION DES EAUX PAR COMPTEUR

Le Conseil décide de modifier comme suit l'article 10 du règlement communal sur la distribution et la concession des eaux par compteur du 29/08/1978 :

"Les remplacements et réparations nécessités par suite de négligence des abonnés seront à leur charge. Le remplacement d'un compteur avarié, par la négligence de l'abonné, entraînera le paiement d'indemnité de 100 €.

REGLEMENT TAXE SUR LES IMMEUBLES BATIS INOCCUPES

Il est établi pour les exercices 2009 à 2012 une taxe communale sur les immeubles bâtis inoccupés.

Sont visés les immeubles bâtis, structurellement destinés au logement ou à l'exercice d'activités économiques de nature industrielle, artisanale, agricole, horticole, commerciale, sociale, culturelle ou de services, qui sont restés inoccupés pendant une période comprise entre deux constats consécutifs distants d'une période minimale de 6 mois.

Ne sont pas visés les sites d'activités économiques désaffectés de plus de 5.000 m2 visés par le décret du 27 mai 2004.

Ce règlement peut être obtenu sur demande auprès du secrétariat communal.

S.P.R.L.
LESENFANTS
 Frères
 Réparations moteurs - Machines agricoles
 Vente et location
 Magasin de pièces détachées
 rue des Ecorces, 6 - 6960 MANHAY
 Tél. 086/45.55.75 - Fax 086/45.59.69
 garage.lesenfants@skynet.be



Scierie SADZOT
 Bois sciés résineux et feuillus
 Forge à la Plez, 5 - 7
 Route de Lamormenil - 6960 Dochamps (Manhay)
 Tél. 086 47 00 09 - 086 47 70 96

BRICO - LIENNE
 SERVICE - QUALITÉ - COMPÉTENCE - CHOIX
 Tél.080.31.80.40 - Fax 080.88.02.73
 Rue de la Gare, 12 - 4990 LIERNEUX

Ouvert tous les jours
 de 7h30 à 18h30
 Le samedi de 7h30 à 17h
 Fermé le dimanche



Nouvelles constructions Rénovations
MAHY Toitures
 Derrière la Tour, 20
 6960 Malempré

CHARPENTE - COUVERTURE
 Ardoises naturelles et artificielles, tuiles, toitures plates...
FERBLANTERIE - BARDAGES - RÉPARATIONS

086 32 16 31 0473 78 32 62

INFORMATIONS GÉNÉRALES

LE STATUT OMNIO

C'est quoi?

Le statut OMNIO donne droit à de meilleurs remboursements pour les soins de santé et les médicaments en faveur des personnes et des familles disposant de petits revenus.

Pour qui?

Le statut OMNIO est accordé à la personne isolée ou à tous les membres du ménage dont les revenus annuels imposables (tels qu'ils sont fixés en matière d'impôts sur les personnes physiques) ne dépassent pas 13.543.71 € (+ 2.507.30 € par personne supplémentaire dans le ménage) en 2008.

Le ménage est composé de toutes les personnes qui sont domiciliées à la même adresse au 1er janvier. Si le ménage comprend un nouveau

membre après le 1er janvier, il n'en sera pas tenu compte sauf s'il s'agit d'un enfant nouveau-né ou adopté de moins de 16 ans.

Par contre, si le ménage comprend un membre de moins après le 1er janvier, on tiendra compte de ses revenus propres dans le calcul des revenus du ménage jusqu'au 31 décembre suivant.

La situation du ménage est toujours revue au 1er janvier chaque année.

Comment demander le statut OMNIO?

Le statut OMNIO doit être demandé auprès de la mutualité (même si tous les membres du ménage ne sont pas inscrits auprès de la même mutualité) en remplissant et signant une "décla-

ration sur l'honneur" mentionnant les revenus imposables dont on dispose. Cette déclaration doit être remise à la mutualité accompagnée du dernier avertissement-extrait de rôle, ainsi que tous les documents de preuve des revenus des membres du ménage. Si le statut OMNIO est accordé, la personne isolée ou les membres du ménage seront invités par leur mutualité à faire mettre à jour leur carte SIS. Il ne faut pas traîner!!!

Les personnes qui bénéficient déjà de l'intervention majorée (BIM) NE doivent PAS demander le statut OMNIO.

!!! ATTENTION !!!

Le statut OMNIO n'est pas accordé automatiquement! Il faut impérativement LE DEMANDER auprès de sa mutualité!

DÉCLARATIONS DE CONTRIBUTIONS

Le recueillement annuel des déclarations d'impôt dans notre commune aura lieu

LE JEUDI 18 JUIN 2009 DE 9 H00 À 12H00,

**dans les locaux de l'Espace Citoyen Informatique à l'ancienne gare du Vicinal, rue du Vicinal, n°18 à MANHAY.
Cette année, les déclarations seront complétées de manière électronique, via Tax-on-Web.**

N'oubliez donc pas votre carte d'identité électronique, si vous en avez une, ainsi que votre code pin.

AVIS AUX ASSOCIATIONS : LA PROVINCE SOUHAITE VOUS AIDER...

La Province de Luxembourg est désireuse de soutenir les Associations établies sur son territoire. Dans cette optique, elle peut leur octroyer des subsides, mais aussi grâce à l'APW et à la Loterie Nationale, offrir une assurance gratuite pour les volontaires qui les font vivre. En effet, chaque Association, quel que soit le secteur dans lequel elle est active, peut bénéficier annuellement de 100 journées de couverture. Les seules conditions sont qu'aucune personne ne soit rémunérée par l'Association et que la demande soit introduite au plus tard six semaines avant la date de l'événement. Les formulaires de demande et règlements relatifs à l'assurance volontariat sont disponibles sur le site de la Province www.province.luxembourg.be, rubrique "Social, Aide aux Associations". Le numéro de contact pour d'éventuelles informations est le 063/212.753



Province de
Luxembourg

ECHARDONNAGE

Par avis du Gouverneur du 06 mars 2009, il est rappelé à tous propriétaires, locataires, occupants, qui exercent un droit sur des terres, qu'ils sont tenus de détruire DE MANIERE A EMPECHER LA FLORAISON, ainsi que le développement et la dissémination des semences, les chardons nuisibles à l'agriculture et à l'horticulture, pour le 31 juillet 2009 au plus tard.

A défaut par les intéressés de se conformer à ces dispositions, il sera procédé d'office à la destruction, aux frais des contrevenants, à l'intervention de l'Agence Fédérale de la Sécurité de la Chaîne Alimentaire (A.F.S.C.A.).

LES « ÉGOUTS » NE PEUVENT PAS TOUT AVALER !

Trop souvent, les avaloirs, les éviers, les toilettes se transforment en poubelles.

En arrivant directement dans un cours d'eau, certaines substances peuvent nuire à la flore et à la faune qui y vit, voire même polluer vos réserves d'eau potable. Par contre, quand les évacuations sont reliées à une station d'épuration collective ou à votre micro-station, ces mêmes substances peuvent en diminuer l'efficacité.

Un exemple de gestion de déchet inappropriée et ses conséquences : 1 l d'huile de vidange versé dans un cours d'eau s'étale à la surface en une couverture de 2000m², soit près de 10 terrains de tennis. Sous cette fine pellicule, la vie aquatique s'éteint, privée d'oxygène.

Il faut donc amener au parc à conteneurs, entre autres : les huiles et graisses de friture, les médicaments et désin-

fectants, les cosmétiques (vernis à ongle par exemple, dissolvant...), les huiles de vidange et restes d'anti-gel, les décapants, les restes de peinture, les fonds de white-spirit ayant été utilisés ou non, les vernis, les colles, les restes de produits de débouchage et de détartrage, les pesticides, les engrais...ainsi que leurs emballages.



Un article de la Cellule de coordination du Contrat de rivière Ourthe
rue de la Laiterie, 5 à 6941 Tohogne
cr.ourthe@skynet.be www.cr-ourthe.net

HERBICIDES ET COURS D'EAU ?! UN COUPLE TRÈS MAL ASSORTI !

On observe encore trop souvent l'utilisation d'herbicides en bord de cours d'eau. C'est pourquoi il est bon de rappeler que l'usage des herbicides est interdit en Région wallonne sur les cours d'eau, étangs et lacs et leurs rives lorsqu'ils font partie du domaine public (voir les arrêtés de l'Exécutif régional wallon du 27 janvier 1984 et du 24 avril 1986). Or, dans la toute grande majorité des cas, rivières et ruisseaux traversant un terrain privé appartiennent au domaine public.

Cette interdiction a une raison précise : outre le fait que ces herbicides annihilent la végétation des berges, une partie du produit pulvérisé peut atteindre le cours d'eau lui-même et avoir un impact néfaste sur la flore et la faune du milieu aquatique. Les phrases de risque mentionnées sur les étiquettes des produits commercialisés sont d'ailleurs éloquentes : R51 « toxique pour les organismes aquatiques » et R53 « peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique ».

Les personnes qui réalisent ces pulvérisations pensent généralement cela plus pratique que de désherber manuellement et plus esthétique que de laisser une végétation non domestiquée sur la berge. Une berge végétalisée, naturelle, ne nécessite pas d'entretien particulier, hormis, à la limite, une fauche par an à la fin de l'été.



De plus, la présence de végétation sur la berge, surtout pendant la période hivernale, a un autre atout : c'est un frein à l'érosion.

Sur une berge naturelle : iris, renouée bistorte, massette, reine des prés... protègent la berge de l'érosion et offrent le gîte et le couvert à la faune liée à l'eau.

Un article de la cellule de coordination du Contrat de rivière Ourthe
rue de la Laiterie, 5 à 6941 Tohogne
cr.ourthe@skynet.be www.cr-ourthe.net



COMMUNES ET RIVIÈRES PROPRES 2009 : 37 TONNES DE DÉCHETS RAMASSÉS



Cette année encore, vous avez été nombreux à consacrer quelques heures de votre temps à nettoyer les routes et les berges de votre région. Et ce travail a encore porté ces « maudits » fruits. En 2009, dans les 49 communes participantes nous avons ramassé :

- 2.727 kilos de verre
- 1.128 kilos de plastiques
- 3.744 kilos de cannettes
- 2.722 kilos d'autres déchets divers recyclables (bois, métaux, ...)
- 26.860 kilos d'encombrants non recyclables.

50.000 BULBES DE JONQUILLES PLANTÉS.

Mais le travail de cette année ne sera pas vain. Toutes les communes participantes à l'opération vont recevoir 1 000 bulbes de jonquilles. Ces bulbes qui seront plantés à l'automne prochain fleuriront au printemps 2010. L'année prochaine, grâce à votre travail et à celui de votre commune, les bords de route seront propres et fleuris. De quoi inciter, nous l'espérons, les plus récalcitrants d'entre nous à respecter notre environnement.

6.000 ENFANTS ENGAGÉS POUR PLUS DE PROPRETÉ

Il n'y a pas d'âge pour être propre. L'opération de nettoyage de cette année a été l'occasion pour les enfants participants de s'engager pour leur environnement. En effet, chacun d'entre eux a signé un certificat au travers duquel il promet de ne rien jeter dans la nature. Ce petit geste est un geste fort car les jeunes qui s'investissent aujourd'hui sont les adultes de demain.



Les élèves de Vaux-Chavanne



**Merci à tous
les bénévoles !**

Dans notre commune, ce sont 1838 kilos de déchets qui ont été ramassés, dont 16 % seront recyclé grâce au ramassage intelligent.

Bilan de l'opération :

Types de déchets	KG	Types de déchets	KG
Canettes	112	Déchets divers non recyclables	1540
Bouteilles en verre	68	Encombrant bois	75
Bouteilles plastiques	43	Encombrants métalliques	-

Total déchets recyclables : 298 kg / Total déchets placés en CET : 1540 kg

Les mégots et les chewing-gums sont aussi des déchets !

Bien qu'il soit difficile de les ramasser dans le cadre des opérations de nettoyage, ces tout petits déchets que sont les mégots de cigarette et les chewing-gum sont une source importante de malpropreté. Bien souvent, ces déchets semblent insignifiants et on n'a pas l'impression de faire quelque chose de grave pour l'environnement en les abandonnant n'importe où.

Et pourtant, ils mettent beaucoup de temps à se dégrader ; jugez plutôt Pensez-y !

• Mégot de cigarette : 1 à 5 ans
• Chewing-gum, papier de bonbon : 5 ans
• Cigarette en fer : 50 ans
• Cigarette en aluminium : 100 à 500 ans
• Sac en plastique : 600 ans
• Bouteille en plastique : 100 à 1000 ans
• Frigo : 1000 ans
• Verre : 4000 ans

BÂCHONS NOS REMORQUES !

Parfois, nous polluons bien malgré nous. Une remorque non bâchée peut aussi être une source de déchets sauvages. Par exemple, se rendre au parc à conteneurs avec une remorque non bâchée, c'est prendre le risque que les déchets les plus légers (papiers, bouteilles, branchages,...) s'envolent lors du trajet. Il suffit d'investir dans une bâche ou un filet pour éviter le problème. Un geste facile à faire pour que notre province soit une « Pure province »

CHOISIR NOTRE AVENIR : COMMENT JARDINER SANS PESTICIDES ?

Tout jardinier est désireux d'avoir un jardin propre et accueillant avec des plantes en bonne santé. Dès l'observation d'un problème sur une plante, le mauvais réflexe est de pulvériser avec des pesticides, bien souvent néfastes pour la santé et l'environnement.

On entend par pesticide ... Un produit chimique destiné à lutter contre des parasites animaux ou végétaux que l'on juge nuisibles. C'est un produit composé d'une ou plusieurs substances ou matières actives qui tuent les organismes ciblés (puceron, acarien, limace, ...) et d'un ou plusieurs additifs (mouillants, émulsifiants, ...) qui augmentent l'efficacité du ou des substances actives.

Les dangers des pesticides.

L'utilisation de certains pesticides peut présenter 2 types de risques, ceux pour la santé et ceux pour l'environnement.

Les risques pour votre santé

Les pesticides, et notamment ceux utilisés au jardin et à la maison, se retrouvent partout : dans les eaux de pluie, dans l'air, dans les rivières, les nappes phréatiques, l'eau du robinet et même la nourriture. Ces produits rentrent en contact avec notre organisme par la peau, les yeux, en mangeant, en buvant, en respirant. Ils conduisent à des symptômes au niveau cutané, digestif, oculaire, neurologique, immunitaire, hormonal ... Irritations, vomissements, pertes de conscience, œdèmes pulmonaires, cancers, leucémies, diminution de la fertilité ... sont autant de symptômes liés à l'utilisation ponctuelle ou répétée de pesticides, même à faibles doses.

Les enfants sont particulièrement vulnérables parce qu'ils sont en pleine croissance et qu'en proportion de leur poids, ils consomment plus de nourriture, d'air et d'eau que les adultes. Leurs systèmes immunitaire, reproductif, digestif et nerveux central ne sont pas encore arrivés à maturité et ils vivent plus en contact avec le sol, où s'accumulent la plupart des poussières et des substances chimiques. L'exposition à ces risques environnementaux lors des premiers stades du développement peut entraîner des dommages irréversibles. Un petit enfant court 12 fois plus de risque d'intoxication qu'un adulte lorsqu'il est exposé à un produit toxique

Les risques pour l'environnement

Tout traitement chimique (insecticide, fongicide ou herbicide) aura **inévitablement** un impact sur l'environnement :

- Pollution des eaux de surface et souterraines (surtout avec les

herbicides chimiques), intoxication des organismes aquatiques et, en fin de compte, contamination de l'eau du robinet.

- Destruction des micro-organismes qui sont indispensables au maintien de la fertilité du sol.
- Toxicité vis-à-vis des insectes, acariens... qui sont, eux, utiles au jardin
- Résistance des espèces nuisibles aux pesticides, rendant le produit inefficace (en plus d'être nocif)

De plus, la dégradation complète des produits chimiques peut prendre beaucoup de temps, ce qui conduit à une persistance du produit chimique dans le sol et à une accumulation de produits chimiques tout au long de la chaîne alimentaire.



Vous voulez des chiffres ?

Parmi la centaine de pesticides aujourd'hui décelés dans les nappes d'eau souterraine, une dizaine de ceux-ci sont responsables de la plupart des pollutions. Ce sont tous des herbicides... et principalement d'usage non agricole.

Les collectivités et les particuliers contribuent pour moitié à la dégradation de notre environnement par les pesticides : 50 % des pesticides retrouvés dans les eaux sont d'origine non agricole.

La lutte raisonnée ... ou apprendre à travailler avec la nature et non pas contre elle.

Pour jardiner sans pesticides, il existe des solutions alternatives efficaces en fonction de vos besoins. Il n'est pas toujours nécessaire de traiter, à condition de mettre en application quelques principes simples.

Identifier les causes du problème

- Conditions climatiques défavorables, sol inadapté, manque ou excès d'engrais.
- Présence d'un ravageur : insectes, acariens ou nématodes (vers microscopiques).
- Développement d'une maladie

(champignons, bactéries ou virus).

Étudier la nécessité d'un traitement

Il ne sert à rien de traiter une plante qui souffre d'un manque d'eau, d'un excès d'engrais ou qui est mal adaptée à son environnement.

Juger si le ravageur ou la maladie décelé risque de devenir une nuisance pour votre plante. Par exemple, les quelques pucerons que vous observez portent-ils vraiment préjudice à l'esthétique de votre rosier ? La floraison est-elle altérée ? Tolérer des pucerons sur une plante permet d'attirer des auxiliaires tels que les coccinelles.

Ceux-ci deviendront de précieux alliés pour vous aider à débarrasser les plantes du jardin de leurs pucerons. Un auxiliaire est un organisme vivant (insecte, acarien, champignons, ...) qui s'attaque aux ennemis des plantes.

Utiliser le bon moyen de lutte

Si malgré tout, il vous semble nécessaire d'intervenir, n'oubliez pas que les pesticides ne sont pas la seule solution ! Il existe de nombreuses alternatives, sans pesticide, qui ne sont pas dangereuses pour la santé et l'environnement.

Pour chaque produit, respectez les

doses et les conditions d'emploi indiquées sur les étiquettes.

Mieux vaut prévenir que guérir !

La prévention est la clé de la lutte contre les ennemis du jardin. Créez, dans la mesure du possible, des conditions défavorables à leur installation :

- Favorisez la biodiversité au jardin.
- Evitez les plantations trop denses ; le manque d'aération est favorable au développement de certaines maladies.
- Favorisez l'installation des auxiliaires en installant des abris en hiver, en optant pour une végétation diversifiée et florifère, en évi-

tant l'usage de produits chimiques ...

- Choisissez des plantes indigènes, résistantes aux maladies et adaptées à votre sol.
- Evitez les excès d'engrais, un excès d'azote favorise l'installation des acariens ou des pucerons.
- Raisonnez les arrosages en eau.
- Limitez les blessures sur les plantes afin de ne pas créer des portes d'entrées pour les maladies.
- Au potager, planifiez la rotation et les associations de cultures afin de limiter le développement des maladies du sol et des nématodes nuisibles aux cultures.

L'asbl Adalia propose des solutions alternatives sans pesticide à la plupart des problèmes que vous rencontrez. Voir le site : www.adalia.be. Pour un environnement plus sain et plus respectueux de la biodiversité.

L'asbl Adalia propose :

- des «conseils cas par cas», pour chaque problématique identifiée : pucerons, mauvaises herbes, oïdium, ...
- des «conseils milieu par milieu», pour le verger, le potager ou la pelouse.
- des «conseils mois par mois», des informations pratiques à appliquer en fonction du mois, en entretien, en prévention ou en réponse à une problématique saisonnière.

Si vous savez déjà comment procéder pour jardiner sans pesticides mais que vous ne savez pas où trouver ces solutions alternatives, allez directement à la page du menu « Où trouver des alternatives aux pesticides »

A consulter aussi, le site de l'association Inter Environnement Wallonie sur les pesticides dans la maison et le jardin www.sante-environnement.be

VOUS EN AVEZ "ASSEZ" DU REPASSAGE?

NOUVEAU SERVICE A MANHAY



La section repassage de l'ASBL ALE / TITRES-SERVICES d'Erezée, en collaboration avec l'ALE de Manhay, met sur pied un service de repassage avec prise et remise du linge à domicile (également en dehors des heures de bureau et le samedi matin) pour la

Commune de MANHAY

Veillez nous contacter et réserver au : **086/320.999**

116 000 : UN NOUVEAU NUMÉRO D'APPEL POUR CHILD FOCUS

Le 110, le numéro d'urgence de Child Focus pour signaler toute disparition ou abus sexuel d'enfants est remplacé dès aujourd'hui par le 116 000.

A terme, ce numéro sera implémenté dans tous les pays européens. Pour l'instant il est opérationnel dans huit pays. Dès le 25 mai, vous pourrez suivre son évolution via www.missingchildreurope.eu.

Avec un numéro européen unique, les Belges en voyage à l'étranger ou les étrangers de passage en Belgique disposent toujours du bon numéro au cas où ils seraient confrontés à la disparition d'un enfant. Le 116 000 donne accès aux services locaux, nationaux en charge de disparitions d'enfants. En Belgique, il s'agit de Child Focus.

Ce nouveau numéro d'urgence de Child Focus est gratuit et joignable sept jours sur sept, 24 heures sur 24. L'anonymat est garanti.



PROCHAINEMENT « LES LAVANDIÈRES » OUVRENT UNE ENSEIGNE À MANHAY ET ENGAGENT !

À Vielsalm, dans l'ancienne caserne de Rencheux, une petite entreprise d'insertion voit le jour en 1999. Son objectif : **créer des emplois pour des femmes et des hommes en difficultés sur le marché du travail**. Grâce aux Lavandières du Bonalfa, des personnes au départ peu qualifiées bénéficient d'un contrat de travail, d'un salaire et de formations qualifiantes. Elles retrouvent une situation économique et sociale stable.

Depuis l'arrivée de la nouvelle gérante, l'entreprise n'a cessé de grandir : les activités se sont diversifiées, les méthodes ont évolué, les locaux ont été aménagés, etc. Aujourd'hui, **Les Lavandières du Bonalfa ouvrent une enseigne à Manhay et engagent**. Le nouvel atelier est situé dans les locaux de la Croix-Rouge, au cœur de Manhay, à proximité du Spar, de la Poste, de la pharmacie et de la Maison communale. A deux pas de la N30, le long de la N806 et aux environs de la E25. Les travaux d'aménagement sont réalisés par des entrepreneurs de la région.

Les nouvelles sont excellentes :

- moins de chômeurs à Manhay
- plus de services rendus à la population
- une vitrine de la Croix-Rouge redynamisée
- une dynamique d'insertion professionnelle en collaboration avec le CPAS de Manhay

Moins de chômeurs à Manhay :

Le recrutement a déjà commencé. Dans un premier temps, 2 personnes seront engagées mais il ne s'agit que d'un début...

Plus de services rendus à la population :

L'entreprise répond à une demande manifeste des habitants de la région en matière de blanchisserie, repassage, couture, cordonnerie, nettoyage à sec, livraison, etc. Dans un premier temps, seul le repassage en Titres-Services sera assuré à Manhay. Les autres services seront assurés à Vielsalm, les livraisons auront lieu plusieurs fois par semaine.

- **Pour les particuliers et les entreprises**, Les Lavandières du Bonalfa offrent un service de proximité, rigoureux et accessible.

- **Pour les institutions**, le service de traitement de linge de corps pour les résidents en long séjour est un service rare et précieux.

Une vitrine de la Croix-Rouge :

La Croix-Rouge va confier à un représentant des Lavandières une partie de ses activités sur Manhay. La vitrine sera accessible aux heures d'ouverture de l'atelier de repassage.

Une dynamique de réinsertion professionnelle :

Le CPAS de Manhay s'associe au projet des Lavandières. Le Centre public d'Action sociale dynamise sa politique d'insertion professionnelle en intégrant les Lavandières à son réseau de partenaires pour la formation des travailleurs. Des ouvriers en difficultés sur le marché du travail seront formés par le personnel des Lavandières puis dirigés vers une filière classique de travail.

Si vous souhaitez en savoir plus, n'hésitez pas à contacter Valérie Bosmans, directrice, au 080/78.50.22 du lundi au vendredi de 9 à 12h ou Odile Heintz lundi, mercredi, vendredi de 9 à 12h.

UNE JOURNÉE AU PROFIT DE L'ASSOCIATION EUROPÉENNE CONTRE LES LEUCODYSTROPHIES (ELA)



Pour la sixième année consécutive, la **Confrérie du Glorieux Saint-Hubert** organisera, **le dimanche 13 septembre 2009, à la salle de village de Grandmenil**, son tournoi de pétanque annuel précédé d'un barbecue. Cette journée récréative est mise sur pied afin de récolter des fonds au profit de **ELA, l'Association Européenne contre les Leucodystrophies** ainsi que pour Pauline et Simon, deux enfants atteints de cette maladie génétique orpheline et dégénérative qui condamne ceux qui en sont atteints.

Les leucodystrophies sont une dégénérescence du système nerveux central et périphérique, altérant les fonctions vitales et amenant finalement une paralysie totale.

A ce jour, il n'existe encore ni remède efficace ni traitement définitif. Une petite lueur cependant : les chercheurs ont mis au point une enzyme de synthèse spécialement fabriquée pour remplacer l'enzyme manquante dès la naissance. Coût de ce « traitement » d'essai : 500.000€ par an et par enfant.

Chaque année, nous avons pu mener à bien notre action, grâce au dévouement et à la générosité de nombre d'entre vous. En 2008, la somme de 3600€ a été réunie pour être intégralement reversée au profit de la recherche et de Pauline et Simon.

Cette année encore, nous comptons de nouveau sur votre soutien, quel qu'il soit, afin que la générosité reste de mise dans le monde déboussolé dans lequel nous vivons.

D'avance, nous vous en remercions et vous attendons nombreux **le dimanche 13 septembre 2009**, à Grandmenil.

Numéro de compte : 340-0394416-52 - mention : E.L.A. - Pauline et Simon

La Confrérie du Glorieux Saint-Hubert

Regifo Edition

Ce bulletin est réalisé par la sprl REGIFO Edition - rue St-Roch 59 - Fosses-la-Ville

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce trimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés. Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous au 071/74.01.37 ou faxez au 071/71.15.76.

Votre conseiller en communication, **Mr Roland Crosset** - Tél. 087/26.78.86 (le soir) - se fera un plaisir de vous rencontrer. regifo@skynet.be

sa BDH - Barthélemy
DEMOITIE
6960 HARRE - 086/43 37 24

Profitez des **RÉDUCTIONS D'IMPÔTS**
et des **PRIMES DE LA RÉGION WALLONNE**

- Panneaux solaires
- Chauffage central
Mazout - Gaz - Bois - Pellets
- Eaux de pluie
- Adoucisseur
- Salle de bains
- Charpente
- Toiture

LE JUSTE PRIX POUR LE MEILLEUR DES SERVICES

www.demoitie-barthelemy.be
E-mail : barthelemy.demoitie@proximedia.be

SPRL GASPAR CONSTRUCTION


Olivier Gaspar

mail gaspar-construction@belgacom.net
Tél. 080 31 81 72
GSM 0496 47 28 49
Fax 080 31 84 20
rue de la Gare 16
4990 Lierneux

MAÇONNERIE DE LA PIERRE - TRANSFORMATION
AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR

Nouvelles des ateliers du comité culturel

ATELIER COUTURE

L'atelier couture et travaux d'aiguille va consacrer quelques séances à la customisation des vêtements.

La customisation est la nouvelle passion de toutes celles qui aiment la mode sans se ruiner. Tout se customise : t-shirt, jean, jupe, robe, lingerie, chaussures, ceintures ... sont personnalisables. Voilà une façon de lutter contre le dictat des cycles de plus en plus courts de la mode et des « conseils » de la presse qui pourraient vite nous ruiner...La « custo » est donc une façon de faire un peu d'économies et de « résistance »...tout en se faisant plaisir.



avez chez vous ce genre de matériel et que vous n'en faites rien pensez à nous. Tous les accessoires sont les bienvenus !



Cet atelier a lieu à l'école d'Oster, **les premier et troisième mercredis du mois de 18h30 à 21h30.**



De quoi a-t-on besoin ?

D'une bonne paire de ciseaux, des aiguilles, du fil, des boutons, des paillettes, des perles, des motifs thermocolants, des morceaux de tissu etc. Au final, rien de trop cher et puis c'est l'occasion de donner un petit coup de jeune à sa garde-robe sans se ruiner en shopping. **Si vous**

Pour rejoindre ce groupe ou avoir des renseignements supplémentaires n'hésitez pas à contacter Marie-Rose au 086/45.56.49 ou Nathalie au 086/210047

LE COMITÉ CULTUREL VOUS INVITE À SES SORTIES CULTURELLES

Samedi 29 août 2009

« La Nuit des Chœurs » dans le domaine de Bois-Seigneur-Isaac à 1421 Ophain

Le principe du concert-promenade, qui a fait tout le succès de l'événement, reste inchangé :

Six ensembles vocaux de renommée internationale, au style musical bien distinct, font vivre le domaine historique intégralement illuminé pour l'occasion. Répartis sur 6 scènes (disséminées dans le vaste domaine) les artistes répètent leur concert de 20 minutes à 4 reprises au cours de la soirée. Les horaires de ces concerts vous permettent de découvrir, en alternance et à votre propre rythme, l'ensemble des formations vocales tout en profitant des espaces de repos et de restauration.

Pour fêter dignement le 10ème anniversaire, le programme musical 2009 se veut inédit :

I Muvrini
Gospelissimo
Cantores Brugge
Les Petits Chanteurs à la Croix de Bois
Le Movie London Voices
L'ensemble Vocado

En fin de soirée, tous les artistes se rassemblent sur la grande scène pour un final inoubliable et unique, rehaussé par un feu d'artifice « spécial 10 ans ».



Le proxibus est d'ores et déjà réservé pour vous emmener à ce spectacle unique.

Le prix par personne est de 30€ (entrée et transport compris).

Ces places seront à la disposition de **tous** sur **réserve** auprès d'**Anne Mottet, au 0498/261133**

Le paiement de 30€ sur le compte 000-3257041-72 du comité culturel vaut réservation définitive.

FÊTE DES ATELIERS À MANHAY

Le 30 mai dernier, vous êtes venu découvrir les réalisations individuelles et collectives de certains de vos concitoyens, à la salle de la Maison de Village de Chêne-al-Pierre. Merci !

Les jeunes (Julien Gaspar, Sylvain Vandermeer, Benjamin Prevot, Justine Lesenfants) de l'atelier théâtre pour ados ont présentés leur spectacle : « Le mur ». Une vraie réussite. Avis aux ados amateurs de sensations fortes.



L'atelier théâtre continue, avec Guy Pieters comme animateur, et recrute de nouveaux participants (renseignements à L'ATELIER : 084 43 37 82).

Les artistes en herbe qui fréquentent l'atelier «Eveil artistique» ont exposés leurs créations. Les travaux réalisés par les enfants de l'Ecole Communale de Harre lors de « l'atelier dessin », ont également été présentés.

Sans oublier la participation enthousiaste des animatrices des ateliers Couture et Scrapbooking et de l'équipe du Comité Culturel de Manhay. Grâce à eux nous avons pu nous désaltérer en cette belle journée ensoleillée. Nous vous donnons rendez-vous pour d'autres aventures créatives.



L'ASBL VERT POMME



Un verger conservatoire vient de naître à Manhay. L'asbl Vert pomme a planté les 20 premiers arbres de ce verger à Harre. Vert pomme est une association d'habitants de la commune qui a pour but de préserver d'anciennes variétés fruitières et de permettre aux manhaydois de partager leurs connaissances et de s'informer.



Les arbres plantés tardivement se portent bien et sont le démarrage d'un projet qui se poursuivra l'année prochaine avec la plantation de 40 autres arbres. Certains seront des variétés issues de Gembloux, d'autres seront le fruit de greffes et donc des variétés locales. Si vous avez dans votre verger des variétés anciennes de fruitiers, vous nous feriez grand plaisir en nous permettant de prélever des greffons.



Lorsque la clôture anti gibier sera installée, une haie vive sera plantée afin de donner un refuge aux oiseaux et autre faune de l'endroit.

Vert pomme c'est aussi un projet de potager social en collaboration avec le CPAS et d'une oseraie en collaboration avec le CEC L'Atelier.

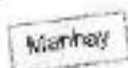
Vert pomme désire être un lieu de rencontre pour tous les publics, les enfants en vacances ou à l'école, les adultes qui aiment les bonnes choses et aussi préserver, apprendre, expliquer. Ceux dont l'âge ou les connaissances leur permettent de partager des secrets et ceux qui pour les mêmes raisons viennent les écouter.

Vert pomme est un projet qui se veut ouvert et qui a besoin de votre soutien, nous espérons que les habitants de Manhay sont prêts à se rencontrer et à profiter ensemble de cet espace que l'on désire d'un intérêt environnemental, culturel et social.

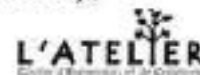
Stages d'été 2009

Camp Copains des bois

Construire un campement de jour, cuisiner sur le feu, chanter, créer des instruments de musique sauvage (flûtes, xylophones, sifflets, violon, claves,...). Récolter des matériaux naturels et créer, dans la forêt, des petits mondes et des personnages. Travailler avec la terre glaise.



Dès 6 ans | du 10 au 14 août | de 9h à 16h | 50 euros la semaine | avec Sophie Cerghetti et Vincent Hargot | Dochamp (rendez-vous à l'ancienne buvette de foot) |



27 Rue des Martyrs 6567 Marcourt - 084 43 37 82 - atelier.ccd@skynet.be - Banque : 383-0044619-39

Plaines de vacances Juillet 2009 : Programme

STAGE NATURE
(DU 06 AU 10 JUILLET)

Pour les enfants qui entreront en 5^{ème}, 6^{ème} année et les sortants
Stage nature interne à la salle de Malempré.

JOUONS AVEC LES COULEURS (DU 06 AU 17 JUILLET)



Réalisation de fresques à partir de matériel de récup (bouchons, sachets,...) de couleurs.
Découvrons quelques grands peintres et leurs œuvres
Peindre à la manière de ...
Des jardins japonais avec des éléments naturels
Les couleurs primaires, secondaires, tertiaires (découvrons les mélanges)
Différentes techniques de peinture (pinceaux, éponges, mains, pieds, divers objets, pochoirs,...)
Créons des colliers et des foulards (peinture sur soie, perles en pâte fimo,...)

A LA DECOUVERTE DE LA FERME



Visite d'une ferme
Découvrons les animaux de la ferme et leurs petits
Les produits de la ferme (confection de pains, de fromage frais, recettes avec des œufs)
Bricolages en rapport avec les animaux de la ferme (cadres, petits animaux, magnettes, ...)



Activités sportives chaque jour assurées par un animateur sportif.

HOUTOPIA (Houffalize) le 13 juillet :

Animations données par le SDAC à
St Hubert pour les enfants de la plaine
de 4 à 12 ans

CINEBUS le 24 juillet :

Desmond et la créature du marais (petits)
L'île de Black Mor (grands)

ATTENTION !

La Commune et le CPAS organisent pour la **2^{ème} fois** un **accueil spécifique pour enfants handicapés de 2 ½ à 12 ans** domiciliés ou fréquentant une école de la Commune.

Durée des plaines : Du lundi 06 juillet au vendredi 17 juillet 2009
Du mercredi 22 au vendredi 31 juillet 2009

Lieu : Ecole de **VAUX-CHAVANNE**
Âges : De 2 1/2 ans (enfants qui fréquentent la maternelle) à 12 ans.
Horaire : Du lundi au jeudi de 9H à 16H30, le vendredi de 9H à 14H 30.
Prix : Taux dégressif : **25, 20, 15 €** / semaine, 1er, 2^{ème}, 3^{ème} enfant.
35 € par semaine (enfants hors commune).
Stage nature : **60 €** la semaine.

Le coût financier ne peut être un frein à la participation de l'enfant à la plaine, en cas de problèmes, vous pouvez me contacter.

NB : Le projet pédagogique, le règlement d'ordre intérieur et les modalités de paiement, vous seront envoyés dès l'inscription.

Transport : A la demande, organisé par et dans la commune si vraiment nécessaire au moment de l'inscription.
Assurance : Contractée par la commune.
Repas : Service minimal de restauration : collations, potage, produits laitiers, boissons.

Possibilité de garderie
uniquement sur
**demande à
l'inscription**
De 7h à 8h30 et
de 17h à 18h,
le vendredi
de 15h à 18h.

Prix: Taux dégressif :
0.50, 0.40,
0.30€/heure, 1^{er}, 2^{ème},
3^{ème} enfant.

Odette Peeters (Coordinatrice) 0498/75 60 96



STAGES D'ETE 2009 MANHAY

Une organisation reconnue par
l'O.N.E. Avec le soutien de :

Eveil , Sport et Natation en collaboration avec l'Administration communale de Manhay



Du lundi 03 au vendredi 07 août		
1	<p>Stage « Bambins sportifs et bricoleurs dans le monde des schtroumpfs ». Eveil sportif, manipulation de balles, jeux de précision, jeux d'adresse, jeux avec parachute... Cette activité journalière sera assurée par un spécialiste ou un régent en éducation physique Le monde des schtroumpfs : bricolages , peintures , modelages et créations diverses.</p>	<p>3-4 ans 4-5 ans</p>
2	<p>Stage "Girls Activity": Activités exclusivement réservées aux filles: - Cuisine: "L'atelier des Grands Chefs", recettes amusantes à créer... - Atelier créa: déco de la table..., et art floral... - "Bijoux du monde": créations de tous horizons Danse-Funkyjazz: Nouvelles chorégraphies sur vos musiques préférées.</p>	<p>6 -12 ans Répartis en groupes d'âge.</p>
3	<p>Fun Sports/ spécial ROLLER – skate, Athlétisme. Découverte des nouveaux sports encore plus amusants : boum-ball, indiacaplay, crosse canadienne, tchouk-ball, ultimate, initiation roller et skate board. Athlétisme : initiation aux lancers, courses, sauts</p>	<p>6 -12 ans Répartis en groupes d'âge.</p>
4	<p>Stage" Aventure" Escalade + parcours d'audace Une ½ journée Run et Bike et ½ journée Multisports. +Fitness et sports aquatiques + Tir à l'arc et technique de SELF-DEFENSE Une journée "Spécial Aventure et Loisirs" Lazer Game, Karting et Bowling</p>	<p>12-16ans</p>
Du lundi 17 au vendredi 21 août		
1	<p>Stage « Bambins Sportifs et Créatifs autour de Disney » 1° Atelier créa, « Le monde de Disney » : bricolages, peintures, modelages,... 2° Psychomotricité et éveil sportif : Cette activité journalière sera assurée par une spécialiste.</p>	<p>3-4 ans 4-5 ans</p>
2	<p>Stage « Raquettes – Multisports » - Initiation et perfectionnement aux sports raquettes : tennis et tennis de table... - Multisports : découverte de sports nouveaux et redécouverte de sports traditionnels. 6 -12 ans Répartis en 2 groupes d'âge.</p>	<p>6 -12 ans Répartis en 2 groupes d'âge.</p>
3	<p>Stage"Football" + visite du stade au Standard et entraînement des joueurs !!! et découverte du nouveau centre de formation des jeunes du Standard et la salle club de Basket de Liège. Visite de la boutique officielle du Standard de Liège Initiation et perfectionnement au football au travers de jeux et apprentissages techniques. (stage organisé dans les installations du club de Manhay)....</p>	<p>6 -12 ans Répartis en 2 groupes d'âge.</p>
4	<p>NOUVEAU Stage « Ados / Koh-Lanta » Un stage FUN à ne pas manquer ! - « Prêt pour l'aventure ? » : c'est parti pour tenter de remporter la compétition... - Au programme : des épreuves « Koh-Lanta » : épreuve d'audace – épreuve d'orientation – épreuve d'équilibre - épreuve de stratégie- épreuve d'agilité mais aussi des épreuves de coopération et teste le tout NOUVEAU SPACIOCUBE !!! - Un stage destiné tant aux filles qu'aux garçons...tout le monde peut gagner !! + des activités FUN comme la descente en Bouée Géante, le Paint-ball « artisanal et original » de plus teste ta débrouillardise avec le BIVOUAC d'une nuit à l'extérieur ! Bref, un stage « Pas comme les autres » pour les aventuriers !!!</p>	<p>12-16 ans.</p>

INSCRIPTIONS :

Lieu : Administration communale - Le samedi 20 juin de 9H à 12H et après par téléphone

Paielement le jour de l'inscription en espèces ou apporter la preuve du paieement sur le compte : 001-4839651-09

Prix : 60 euros, 40 en demi-journée.

Attention : Stages Autonomie et aventure 90 € stage raquettes et football 70 €. « Koh-Lanta » 80 €.

Les transports sont compris dans le prix des stages.

Réduction de 5 € à partir du second enfant d'une même famille !

*Attestation fiscale pour les enfants de 3 à 12 ans !

Renseignements : Masillon Robert : 080/21 58 69 ; 0494/41 71 38

Encadrement : Par des moniteurs **régionaux diplômés et spécialisés.**

Horaire des activités : 9H - 16H (avec surveillance sur le temps de midi).

Garderies : 8H-9H et 16H-17H

Lieux des Stages : Salle de l'entente et école de Vaux-Chavanne.

Du lundi 24 au vendredi 28 août		
1	Stage « Bambins Sportifs et bricoleurs en compagnie de « Bob l'Eponge » » 1° Bob l'Eponge : bricolages, peintures, modelages,.... 2° Psychomotricité et éveil sportif : Cette activité journalière sera assurée par une spécialiste.	3-4 ans 4-5 ans
2	Stage "Initiation vélo/multiports + Trotinettes" - Je découvre mon vélo, je m'initie au code de la route, et j'apprends à manier mon vélo en toute sécurité. Initiation à la pratique de la trottinette, slalom, courses et parcours techniques et Multiports	5 -8 ans
3	Stage sciences « Mon p'tit labo » - Multiports. - découvre les sciences en t'amusant. - Multiports : découverte de sports nouveaux et redécouverte de sports traditionnels	8 -12 ans Répartis en 2 groupes d'âge.
4	Stage VTT – Multiports. VTT: Connaitre son vélo et les règles de sécurité. Parcours techniques + randonnées VTT à travers nos contrées Multiports : le sport sous toutes ses coutures	10-15 ans.

LE CPAS INTERVIENDRA A RAISON DE 20 EUROS PAR ENFANT DOMICILIÉ DANS LA COMMUNE

PAR STAGE E.S.N. ET PAR STAGE CULTUREL ET ARTISTIQUE DE L'ATELIER (voir ci—avant).

Cette intervention est étendue aux enfants qui séjournent

chez leurs grands-parents pendant la durée du stage.

CETTE SOMME EST A DEDUIRE DIRECTEMENT DU MONTANT DE L'INSCRIPTION AVANT PAIEMENT

L'ESPACE CITOYEN INFORMATIQUE



Le Conseil de l'Action sociale lors de sa visite à l'ECI



Génial, très bien, super, intéressant, cela manquait,...quelques commentaires unanimes des participants, plus qu'enthousiastes. Merci à Anne Mottet, Présidente du CPAS et au Conseil de l'Action Sociale pour cette initiative, merci la Commune pour le chouette local.

L'Espace Citoyen Informatique a enfin ouvert ses portes le 20 mai dernier. Pas moins de 54 personnes se sont inscrites pour cette première session de cours, donnés de main de maître, par Claudy Huet, à la plus grande satisfaction de tous...

Pour rappel cette formation se déroule dans les locaux de l'ancienne gare du Vicinal — rue du Vicinal 18 à MANHAY, et compte trois modules (Initiation à l'ordinateur — Initiation à l'Internet — Installer et utiliser un lecteur de carte d'identité électronique dans ses applications sur le net)

**Avis aux amateurs !
La prochaine session est prévue pour septembre.
(lundi journée, mardi soirée, mercredi journée)
Venez aussi nombreux!**

**Plus d'infos
au 0498/973957**



LE PETIT-DÉJEUNER MALIN DE LA LIGUE DES FAMILLES

Le Comité de la Ligue des Familles de Manhay organise un "Petit déjeuner matin-malin" le dimanche 21 juin 2009 à La salle Li Va d'Chavan à Vaux-Chavanne de 8 à 11 h.

Ce petit-déjeuner suivi d'une marche, sera composé de produits locaux, produits issus du commerce équitable et de produits équilibrés.



Renseignements et réservations :

Annick SEPULT 086/45.59.22 — 0497/90.18.95
Josiane LESENFANTS 086/45.56.28 ou 0496/52.18.90
Bernadette FAGNANT 086/455221



ELLE EST ARRIVÉE !

La voiture du CPAS est arrivée. Cette Renault Kangoo 5 places, entièrement financée par la publicité de nos généreux sponsors, est entrée en service au CPAS de Manhay.

Et elle ne risque pas de passer inaperçue !

Elle a été inaugurée ce vendredi 29 mai, sous un soleil radieux, en présence des autorités communales, du Conseil de l'action sociale, du personnel du CPAS, et, last but not least, des annonceurs privés ayant permis, le financement de ce véhicule.



Il s'agit de : PARC CHLOROPHYLLE, SPRL ROBERTY, ENTREPRISE DE CONSTRUCTION DOMINIQUE DONCHE, BRICO-LIENNE, ISOMETALL, MECABO, SPAR DE MANHAY, MARC GENERET FINANCES-ASSURANCES. Nous tenons une fois de plus à les remercier chaleureusement.

Cette voiture constitue un outil capital pour le développement des services à la population offerts par le CPAS de Manhay.

Le vieillissement de la population, la précarité de certains revenus, la crise économique, l'aspect rural de notre commune, autant de réalités qui ont incité le Conseil de l'Action Sociale à développer des services de proximité. Un service « petits boulots à domicile » est en cours de création et entraîne la nécessité de l'acquisition d'une voiture.

De plus, ces derniers mois, notre service de repas à domicile a connu une grande réorganisation : la fin d'une convention et le début d'une autre collaboration avec la firme Sodexo, ce qui implique que nous prenons maintenant en charge la distribution.

Cette voiture servira donc tous les jours de la semaine à la distribution des repas à domicile dans la commune de Manhay. Son utilisation, et donc sa visibilité, seront ainsi optimales, ce qui devrait ravir nos annonceurs.

TÉLÉVIE 2009 : UN GRAND MERCI

Un grand merci à tous pour votre accueil et votre générosité, qui a permis de remettre un chèque de 9.500 € à l'organisation du Télévie.



RTL TVI Bruxelles, le 6 mai 2009

8.162.542 €

Nous vous remercions vous, ainsi que vos bénévoles, vos comités et vos amis pour cette superbe somme qui a pu être récoltée. Le compteur du Télévie a une fois de plus explosé !

Tous les ans, grâce à votre soutien, les chercheurs belges continuent leur combat contre le cancer et la leucémie en particulier. Depuis la fondation du Télévie, les progrès sont immenses, même si aujourd'hui encore, nombreux sont ceux qui se battent contre la maladie.

Nous tenons à vous remercier chaleureusement pour votre investissement et votre soutien sans faille à l'opération Télévie.

Rendez-vous en 2010 pour le 22^{ème} Télévie !! Et encore BRAVO à tous !

L'équipe Télévie 2009

Valérie <i>de l'association Après c'est pour de vrai - Anny</i>	Auréli <i>Antie Tina</i>	Barbara <i>Blaire-a-dou Barbara</i>
Florence <i>Nous vous remercions - Florence</i>	Vicky <i>Félicitations à Vicky</i>	

Annonces : Jean-Pierre Gombotz | +32 (0) 27 22 22 22
Téléphone : +32 (0) 27 22 22 22 | Fax : +32 (0) 27 22 22 22
Site Internet : www.rtl-tvi.be

club
RTL

L'ÉCOLE D'OSTER À L'ÉCOLE DU CHEVAL !



Pendant que les élèves de 6^e année participaient aux classes de neige en France, les enfants de l'école communale d'Oster ont participé aux classes d'équitation. Nous avons rejoint le centre équestre de Buissonville près de Rochefort pour la plus grande joie de notre classe.

Toutes les activités pédagogiques et sportives se sont



articulées autour de trois thèmes : la compétence, la confiance, la convivialité.



Le séjour dans ce centre a permis aux enfants d'évoluer dans un espace chaleureux et convivial et de cultiver les qualités inhérentes à ce sport : La volonté, la patience, le courage, la maîtrise de soi et le respect de l'autre.

Une expérience et un centre à recommander !

CLASSES DE NEIGE 2009 AUX CARROZ



Grande première pour les écoles communales de Manhay : une semaine en montagne. En effet, du 21 au 28 mars, les élèves de 6^e primaire des écoles communales sont partis en compagnie de leurs amis de L'Athénée Royal de Manhay en classes de neige en Haute Savoie. C'est le Grand Massif et ses 256 km de pistes qui a été retenu.



Ce projet initié par Monsieur Marc Generet, échevin de l'Instruction a permis à nos "grands" de découvrir des paysages grandioses, de dévaler les pistes avec audace et maîtrise. Au chalet, ils ont pu profiter d'une infrastructure de qualité sans oublier la gastronomie régionale avec la savoureuse raclette savoyarde. Que de partages, de rencontres, de dépassements de soi, de bonne humeur. De l'avis général, une expérience à revivre l'année prochaine.

Nous tenons à remercier l'Association de Parents pour son soutien.

Pour voir les photos du séjour : <http://web.me.com/enseignement.manhay>

Les accompagnateurs : Madame Vinciane, Madame Nathalie, Monsieur Jean-François, Monsieur Yves



L'ÉCOLE DE VAUX-CHAVANNE DANS LES STUDIOS DE LA RTBF

Ce jeudi 23 avril, suite à leur participation à un concours du JDE (le journal des enfants), les élèves des 4eme, 5eme et 6eme années primaires de l'école communale de Vaux-Chavanne ont pu découvrir gratuitement les studios de la RTBF. Lors de cette visite, ils ont également enregistré de petites séquences pour la nouvelle webradio de la RTBF: " C'TOP". Ce fut une journée enrichissante et pleine de découvertes pour ces petites têtes blondes qui en garderont, sans aucun doute, de merveilleux souvenirs indélébiles.



L'ÉCOLE DE HARRE EN CLASSE DE SPORT À ARLON

C'est sous la pluie, mais avec beaucoup d'entrain, que les 41 élèves ont été accueillis, le lundi 11 mai, au centre Adeps de l'Hydrion à Arlon. Au programme de la semaine : tennis, escalade, freesbee, cesta, bouncer, hockey, course d'orientation, visite du musée gallo-romain et de la forêt arlonaise, ...
Séjour intense. Tant sur le plan émotionnel et physique que relationnel.
L'infrastructure et les repas ont été appréciés de tous. Les enfants en garderont un excellent souvenir !
Les institutrices et les accompagnatrices.



ANNÉES 60 À 80, NOSTALGIE ...

Nous proposons de vous emmener au spectacle « Age tendre, la tournée des Idoles », qui cartonne partout où il passe.
Quand ? Le 23 janvier 2010 à 14H30 ou 20H30
Où ? Au Wex à Marche-en-famenne

Le prix individuel de base est de 51 euros. Votre commune vous propose la place à 43 euros et le déplacement gratuit avec le proxibus.
Si vous êtes intéressés, veuillez téléphoner à l'Administration Communale au 0800/25959 (numéro gratuit) **pour le 15 septembre au plus tard**.
Votre réservation sera enregistrée dès que votre paiement sera effectué sur le compte de l'administration communale : **091-0005091-76** - Voie de la libération 4 - 6960 Manhay

B. Lesenfants.

CREABOX : UNE MINI-ENTREPRISE LOCALE A PARTICIPÉ À LA FINALE DES MEILLEURS PROJETS WALLONS

Sept étudiants de l'AR de La Roche de 5ème et 6ème rénové, parmi lesquels quatre habitants de notre commune, (Judith Biernaux, Mélanie Leroy, Geoffrey Huet, et Fabian Labeye) ont participé au concours mini-entreprise, organisé pour la Wallonie et Bruxelles.

Créabox :c'est le nom de la mini-entreprise qu'ils ont mis sur pied à cette occasion.

En quoi consiste leur activité? Création de cordons pour portables et de colliers en kit pour garçons et filles: chacun peut créer son propre bijou, selon ses goûts (plusieurs sortes de cordons à combiner avec des perles, de formes, de matières et de couleurs différentes).

Cette mini-entreprise a très vite remporté beaucoup de succès: marchés de Noël, réunions de présentations à domicile, achats en ligne via leur propre site internet.



D'abord en demi-finale à Charleroi le 18 mars, où ils ont obtenu le prix de l'esprit d'entreprendre, ils ont été qualifiés pour la grande finale qui s'est déroulée à Namur le 6 mai. Ils ont été classés deuxième meilleure mini-entreprise, et ont obtenu le prix de la meilleure technique de vente, ainsi qu'une mention spéciale pour leur site internet (www.creabox.tk)

Félicitations à tous ces jeunes. Nous ne pouvons que les encourager à poursuivre sur leur lancée, et leur souhaiter beaucoup de succès dans leurs futures entreprises.

M. Generet,
Echevin du Développement économique, du Commerce, et des PME

Qu'est-ce qu'une mini-entreprise

Le programme mini-entreprise propose à un groupe d'élèves de classes terminales de l'enseignement secondaire de s'associer pour former une entreprise "miniature". Les entrepreneurs bâtissent leur projet grâce à des actions qu'ils vendent eux-mêmes. Ils se distribuent ensuite des postes (administrateur délégué, directeur des ressources humaines, ...) afin que chacun y prenne part de façon égale. L'entreprise doit être lancée, tenue et clôturée en une année, pendant laquelle il faut notamment concevoir, fabriquer et commercialiser un produit, tenir une comptabilité précise et complète, calculer un seuil de rentabilité, gérer un stock, organiser deux assemblées générales, diffuser une publicité, participer à des journées de vente

LES GODEFROID RECHERCHENT DES TALENTS



La province de Luxembourg regorge de talents dans le domaine du sport, de la culture, du social, de la jeunesse, du développement durable ou de la vie économique.

Les Godefroid sont à leur recherche pour les mettre à l'honneur lors du 18ème gala

qui se déroulera à Barvaux, le 17 octobre prochain.

Le 11 mai à Barvaux, l'Asbl Godefroid et la Ville de Durbuy ont annoncé l'ouverture des candidatures. Cette année, un nouveau Godefroid s'ajoute aux catégories sport, culture, social, économie et jeune. C'est le Godefroid développement durable. En outre, pour élire le Godefroid "prix du public", la population luxembourgeoise sera invitée dès septembre à voter pour son nominé préféré par catégorie. Le nominé qui récoltera le plus de voix remportera également une statuette.

L'objectif des Godefroid est de mettre en valeur des personnes, des entreprises, des associations qui témoignent, par leur succès et leur esprit d'initiative, du dynamisme du territoire et qui incarnent un Luxembourg « gagnant ». Pour rappel, les gagnants de l'année passée sont :

- Sport : Axel Zeebroeck
- Culture : Armel Job
- Social : La Capucine
- Economie : Industrie du Bois Vielsalm
- Honneur : Claude Bergh

Toutes les informations sont sur le site www.lesgodefroid.be. Les intéressés ont jusqu'au 30 juin pour transmettre leur candidature.

L'un des futurs lauréats est peut-être présent dans notre Commune.

CARNET CIVIL

Nous saluons la venue parmi nous de :

Nell PETIT de Vaux-Chavanne
Manon LEBOUTTE de Freyneux
Kamilia WALA de Dochamps
Manon VETTENBURG de Freyneux
Maxime LEBOUTTE de Freyneux
Tom DURAND de Harre

Nous regrettons la disparition de

Andrée MATHIEU de Freyneux
Anie VIDICK de Harre
Eugène BARRIER de Lamorménil
Félix HERION de Vaux-Chavanne
Joseph BODSON de Harre
Luc PONDANT de Harre
Camie PONDANT de Harre
Jeanne DOME d'Odeigne
Simone THIRION de Dochamps

Nous nous joignons au bonheur de :

Alibey BASYURT de St-Antoine
Et Ebru DURAK de Verl (Allemagne)

Marc VERHEYEN de Chêne-al'Pierre
Et Isabelle GENERET de Chêne-al'Pierre

Armand DERESTEYEU de Harre
Et Yolande PIRAPREZ de Harre

Thierry DANTHINE de Grandménil
Et Pauline LIKOUM de Douala (Cameroun)

Côté Jardin
*Plantes exotiques
Nantes d'appartement
Ouvrages mécaniques et fleurs artificielles
Nantes occasionnelles (généralistes, fêtes...)
Vase et articles fantaisistes
Cadeaux et cadeaux*

Rue Pré des Fossés, 5
6960 MANHAY
Tél. 086/45.62.00

En collaboration avec les pompes funèbres Rochozes



TOITURES
Michel Lesenfants

Fond Del Core, 3
6960 MALEMPRE
Tél. 086/45.54.23
Fax 086/45.58.47



Résimont
TOITURES
Agréation Soltherm

• Panneaux solaires
• Photovoltaïque

TERRES SIMON, 8
6960 HARRE

Tél./Fax 086 43.43.11



LE VAL D' AISNE
LE VAL D' AISNE
Briscol 12 - 6997 Erezée
Ecole professionnelle provinciale
secondaire spéciale

Pour adolescents caractériels de 12 à 21 ans
relevant de l'enseignement de type 3 - Externat - Internat - Knts
Inscriptions : 1^{er} semaine de juillet et du 15 au 31 août

Métiers du bâtiment
Construction Gros œuvre • Tailleur de pierre • Maçonnerie générale
• Coffrage • Ferrailage • Pavage • Revaleur de façade
Bois • Poseur d'éléments menuisés • Ouvrier poseur de cloisons
légères, de plafonds suspendus et de planchers surélevés

DIRECTION : 085 / 34 94 83
086 / 34 94 88
IMP - Internat : 086 / 34 94 80
Fax : 085 / 34 94 91



manutention SERVICE

IMPORT - EXPORT
REPARATION TOUTES MARQUES

Matériel de génie civil **VENTE ET LOCATION**

Rue du Bois Lardinois 6960 MANHAY

Tél.: 086/ 45.53.71 - Fax: 086/45.00.75 - Gsm: 0478/ 90.85.64
manutention.service@skynet.be

Chariots élévateurs,
Mini-pelle,
Chargeurs,
Télescopiques
etc...



Electricité
Chauffage
Toiture
Ossature BOIS
Panneaux solaires
Sablage - rejointoyage
Cellules photovoltaïques
www.hardelec.be

HARDELEC
ENTREPRISE GENERALE

Samrée, 61 - 6982 LA ROCHE
Rue Haisse, 8 - 4670 MORTIER

Tél. 084/41.29.91
GSM: 0475/87.47.78



SYNDICAT D'INITIATIVE de Manhay A.S.B.L.



Siège social : Syndicat d'Initiative de Manhay - Voie de la Libération, 4 – 6960 MANHAY
E-mail : info@simanhay.be - Web : <http://www.tourisme-manhay.be>

Personne de contact à l'administration communale : Brigitte Lespagnard – 086/21.99.62

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 20 AVRIL 2009

L'année 2008 fut une année de **restructuration et de rodage**. La **politique d'ouverture vers l'extérieur s'avère positive** tant au niveau des autres Syndicats d'Initiative que vers les Comités locaux (Comités de Village, Comité culturel,...). **Les activités sont plus variées et plus originales attirant ainsi plus de monde. Les finances sont saines.** **Mr Wuidar nous a assuré de la collaboration communale dans nos futures manifestations.**

SOUPER/SPECTACLE TÉLÉVIE

Malgré un toutes-boîtes, de nombreuses affiches et invitations personnalisées, nous n'avons pas eu le nombre nécessaire d'inscriptions pour faire un bénéfice.

Nous espérions 200 soupers, nous n'en avons eu que 130! Le

Syndicat d'Initiative et le "Cercle Saint-Paul" de Chevron se partageront le déficit de cette manifestation.

Points positifs : Les personnes présentes se sont régalées et bien amusées. **Merci à toutes et à tous.**

Cette première association s'est très bien déroulée. **Avis aux amateurs.**

MARCHÉ/BROCANTE ET FÊTE DE LA MUSIQUE

Le 19 juin de 17h à 21h devant la Maison communale.

De nombreux artisans et brocanteurs sont déjà partie prenante. Animations musicales endiablées garanties. Entrée et emplacements gratuits. Bienvenue aux Comités de Village.

LE SALON DE LA FEMME 2009

Le décor est déjà "planté" ... La salle sera agrandie par un chapiteau de 35m sur 6m

Un stand "**EGALITE des CHANCES**" sera à la disposition des visiteurs : " Ni putes...ni soumises", Conférence sur la maltraitance (Mme Bourguignon), Commerce équitable, Egalité hommes/Femmes, ONE, etc...

De nouveaux exposants proposeront aux visiteurs des spécialités toutes particulières... tanning, self-défense, kits de meubles, customisation...

Une petite garderie accueillera, GRATUITEMENT, les bambins. Les mamans pourront ainsi profiter en toute

quiétude des services offerts dans le Salon et un animateur s'occupera des plus grands.

Un **SERVICE de TRANSPORT** au moyen du bus local sera demandé aux Autorités communales.

Comme l'année passée, les **commerçants nous aident par leur accueil chaleureux et ...leur sponsoring.** Un tout grand merci.

Le Syndicat d'Initiative ne lésinera pas sur les moyens pour que ce NOUVEAU SALON soit encore plus attrayant que le précédent...

A suivre...

AUTRES MANIFESTATIONS à venir dans la Commune :

Brocante à Lafosse le 28 juin.

Kermesse à Dochamps du 03 au 07 juillet 2009

Jogging à Oster le vendredi 10 juillet 2009

Kermesse à Fays du 10 au 12 juillet 2009

Dimanche 13 septembre 2009, à la salle de Grandménil, barbecue et tournoi de pétanque, organisés par la Confrérie du Glorieux St-Hubert au profit de **ELA, l'Association Européenne contre les Leucodystrophies.**